

**AVIS COMPLEMENTAIRE du 12 novembre 2025**

**DU COMITE DES PARTIES PRENANTES DE LA FILIERE DES BATTERIES du 06 octobre 2025**

**14h30 à 15h30**

Lors de sa séance du 06 octobre 2025 qui s'est tenue de 14h30 à 15h30, le Comité des Parties Prenantes d'ecosystem pour la filière des Batteries relevant des 5 catégories telles que mentionnées au I de l'article R.543-125 du code de l'environnement a émis, sur le projet mentionné ci-après, présenté et soumis pour avis par ecosystem, les avis suivants :

- Avis du Comité sur son Règlement Intérieur, la séance du 06 octobre 2025 marquant la 1<sup>ère</sup> séance du Comité des Parties Prenantes d'ecosystem dans le cadre son agrément filière REP Batteries**

**A l'unanimité**, les membres du Comité participants ou représentés et ayant droit de vote ont émis un vote favorable sur le Règlement Intérieur du Comité

- Avis du Comité sur l'ajustement de 2 barèmes d'éco-participation : barème visant les batteries (SLI et Industrielles) et barème visant les batteries SLI Lithium-Ion**

7 votes favorables (6 votes favorables obtenus le 6 octobre pour les membres nommés sur proposition de FEDERREC, AMF, SPAP, CLCV, SNEFID, AFDIB + 1 vote favorable obtenu le 12 novembre pour le membre nommé sur proposition de FNE)

0 vote défavorable

1 abstention (membre nommé sur proposition d'AMORCE)